

Complément à l'article "Hypothèses étymologiques autour de la coquille de noix"

Autor(en): **Lepelley, René**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **49 (1985)**

Heft 195-196

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399780>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMPLÉMENT À L'ARTICLE «HYPOTHÈSES ÉTYMOLOGIQUES AUTOUR DE LA COQUILLE DE NOIX»

Nous nous proposons d'ajouter un mot à l'ensemble des produits de l'étymon francique *skala 'coquille', étudiés dans le n° 191-192 de la *Revue de Linguistique romane* (juillet-décembre 1984), pp. 379-395. Nous ferions entrer dans la liste des termes constitués d'un radical issu de cet étymon, auquel s'ajoutent une voyelle épenthétique et un élargissement labial, un substantif qui nous avait d'abord échappé, mais dont les avatars semblent particulièrement intéressants. Nous rétablissons donc de la façon suivante la liste des substantifs à voyelle épenthétique arrondie du type B (pp. 385, 386) :

- 1° *chalope* s.f. (mfr.) 'coquille de noix'
- chalope* s.f. (BN) 'bateau à quille'
- chaloupe* s.f. (dial. ouest) 1) 'coquille de noix' - 2) 'cosse de pois'
- CHALOUPE s.f. (fr. mod.) 'embarcation non pontée'
- chalupe* s.f. (dial. ouest) 'cosse de fèves ou de pois'
- chalupe* s.f. (mfr.) 'petit bateau'
- CHALUF s.m. (fr. mod.) 'filet de pêche en forme de poche, d'entonnoir'
- 2° *calope* s.f. (dial. div.) 'enveloppe, coquille de noix'
- calofe* s.f. (dial. div.) 1) 'cosse de fève' - 2) 'bogue de châtaigne'

La forme *chaluf* est donnée comme variante du s.m. *chalut* par plusieurs dictionnaires du XIX^e siècle, Complément au *Dictionnaire* de l'Académie de 1842, *Littré* (1863) et, encore au début du XX^e siècle, par le *Nouveau Larousse illustré*. Or le mot *chalut* est généralement présenté comme d'origine inconnue. Seul, semble-t-il, P. Guiraud, dans son *Dictionnaire des étymologies obscures*, voit dans *chalut* et *chaluf* des produits de l'étymon *skala. Cependant, bien qu'il rapproche *chaluf* de *chaloupe*, il n'explique pas la formation de ces mots.

Dans notre hypothèse, nous supposons que la forme *chaluf* est la plus ancienne (bien qu'en 1753 l'*Encyclopédie* t. III donne seulement

chalut et non *chaluf*). Elle comporterait le radical *chal-* issu de **skala*, la voyelle épenthétique sous sa forme antérieure /u/ (comme dans *chalupe*) et l'élargissement labial sous sa forme constrictive /f/ (comme dans *calofe*). La nature de la consonne initiale (/ɛ/ et non /k/) montre que ce type n'est pas d'origine normano-picarde.

Du point de vue sémantique, ce mot entre sans difficulté dans l'ensemble des termes évoquant l'arrondi puisqu'il désigne un filet à ouverture ronde.

Il est vraisemblable qu'au pluriel, *chaluf* est devenu *chalus* : un *chaluf*/des *chalu(s)* (cf. la prononciation de un œuf/des œufs ; un bœuf/des bœufs ; et encore régionalement un habit neuf/des habits neufs, sans articulation de consonne derrière la voyelle /œ/. Or l'*Encyclopédie méthodique - Dictionnaire de toutes les espèces de pêches*, parue en 1796, le *Dictionnaire national* de P. Bescherelle, paru en 1845, et le *Grand dictionnaire des dictionnaires français* de N. Landais, paru en 1854, donnent *chalus* comme variante de *chalut*. Landais précise que la prononciation en est /ɛalu/ (il écrit : *chalu*), tandis que Bescherelle ajoute que la graphie *chalut* est « préférable à cause de son dérivé *chaluter* ».

Donc, à partir d'une forme première *chaluf*, on serait arrivé, sans doute d'abord au pluriel, avec extension au singulier, à la forme sans consonne finale /ɛalu/, graphiée *chalus* ou *chalut*. On peut penser que la graphie *chalut* s'est imposée parce que les dérivés de ce substantif présentent un -t- : *chaluter* (verbe), *chalutier* (d'abord adjectif). Le fait que ces dérivés présentent une dentale ne prouve pas du tout que le terme simple était terminé, à l'oral, par un t. Ainsi *clouter* et *cloutier* sont-ils dérivés de *clou*, *bijoutier* de *bijou*, *échetier* de *écho* et *morutier* de *morue*.

En résumé, cette hypothèse permettrait à la fois de voir dans le mot *chalut* un produit de l'étymon francique **skala* 'coquille', comme le fait P. Guiraud, mais aussi d'identifier chacun des éléments qui l'ont constitué.

Caen.

René LEPELLEY